

**FORMATIONS**  
2ÈME SEMESTRE  
2026



# La maison des paysans, c'est quoi ?

Depuis 2013, un collectif s'est constitué pour créer une maison commune rassemblant des acteurs de l'agriculture paysanne. Aujourd'hui, la Maison des Paysans comprend 3 acteurs :

**L'AFOCG** s'adresse à tous les agriculteurs et leur propose d'acquérir les moyens de devenir autonome par l'apprentissage de la comptabilité et par les formations à la gestion.

**L'ADDEAR 12** a pour objectif de favoriser l'installation et le maintien de l'emploi agricole, d'agir pour un développement local et durable des territoires, de faire émerger des démarches collectives et solidaires et enfin de promouvoir l'agriculture paysanne.

La **Confédération Paysanne de l'Aveyron**, dont le maintien et le redéploiement de l'Agriculture Paysanne est au cœur de ses préoccupations. Des paysans nombreux pour des territoires vivants !



## Notre réseau

L'Addear fait partie avec 10 associations du réseau inPACT qui a pour objectif la promotion d'une agriculture plus durable. Ce grand réseau propose des alternatives concrètes.

Accompagnement au changement/promotion de l'emploi et de l'installation/liens entre paysans et territoires.



# CATALOGUE DES FORMATIONS

2<sup>er</sup> semestre 2026



**AFOCG 12**

**Ancienne école de la Mouline  
147 côte d'Olemps  
12510 OLEMPES**



**0565685101**



**[afocg.aveyron@interafocg.org](mailto:afocg.aveyron@interafocg.org)**

### L'ASSOCIATION

L'AFOCG est une association qui propose aux agriculteurs les moyens de devenir autonome et responsable de la gestion globale de leur ferme, par l'apprentissage de la comptabilité et les formations à la gestion. L'AFOCG s'adresse à tous les agriculteurs, en individuel ou en société, au micro-BA ou au réel, quel que soient leur taille, leur système et leur type de production.

#### Des Formations :

Via un parcours de formations adapté aux besoins qui prend ses bases dans les formations comptabilité et qui, petit à petit, s'oriente davantage vers la gestion de la ferme et (re)place l'humain au cœur des préoccupations.

#### Du Collectif :

Favoriser l'échange afin de réfléchir ensemble, à partir des réalités de chacun, dans le respect des personnes (confidentialité, bienveillance et non-jugement), pour permettre à chacun de réaliser ses propres choix. Le collectif permet de partager ses expériences, de se confronter à des points de vue différents, de trouver des solutions à ses questions, d'anticiper...

#### De la Gestion :

Le travail de formation commence par la formation à la comptabilité (cycle de 3 ans pour être autonome dans la saisie et le contrôle de sa comptabilité) pour aboutir sur une analyse de gestion afin de développer sa capacité d'anticipation et de prendre du recul pour prendre les meilleures décisions.

### L'AFOCG EN HUMAINS

#### Nos adhérent.e.s en 2026 :

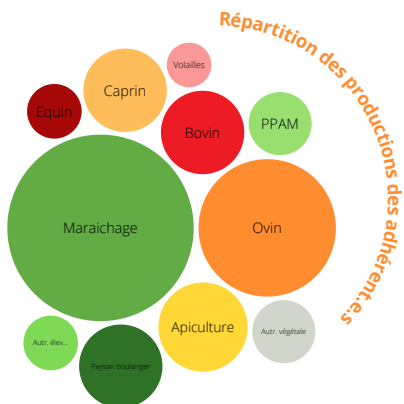
190 adhérents :

**+ de 80% en bio**

**+ de 90% en circuit court**

66% en exploitation Individuelle ; 10 fermes au réel

Les formations sont suivies par **54% Femme** et **46% Homme**



#### Notre conseil d'administration en 2026 :

12 administrateurices

Nina Malignier, Simon Mesmin,  
Tom Lasina, Marie Riesenmey,  
Pascaline Chirat, Marie Evrard  
Clémentine Levi, Benjamin Honoré  
Cyril Pradels, Julie Givaudan,,  
Pierre Jacquot,  
Jean Armengaud.

#### 5 salariées Animatrices Formatrices

Noémie REBOUL  
Cécile LESIEUR  
Adeline GAGLIONE  
Florie CHAZE  
Ingrid LAIR



## SOMMAIRE

### CYCLES DE FORMATIONS ANNUELLES À LA COMPTABILITÉ ET LA GESTION :

- Analyser son activité agricole afin de prendre des décisions stratégiques et atteindre ses objectifs .....p04
- Analyser et améliorer son efficacité et son bien-être au travail.....p05
- Maîtriser l'évolution des outils de gestion de ma ferme dans le contexte de la facturation électronique.....p06

### FORMATIONS TRANSVERSALES :

- Anticiper sa cessation d'activité, préparer sa retraite.....p08
- Embaucher sans embuche- volet administratif et humain.....p10

### FORMATIONS ADDEAR:



- Range tes bottes sort ton bloc note.....p11

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION.....P12 INSCRIPTION ET MODALITÉS DE FINANCEMENT .....P13

**cycles de formations annuelles à la comptabilité et la gestion :**



# CYCLE DE FORMATION ANNUEL À LA COMPTABILITÉ ET À LA GESTION

D' AVRIL À DÉCEMBRE



## Analyser son activité agricole afin de prendre des décisions stratégiques et atteindre ses objectifs.



### Objectifs:

- Être en mesure d'analyser les données économiques de l'exploitation et d'en tirer des conclusions, de les prendre en compte dans le pilotage de son entreprise. Plus spécifiquement, être capable d'estimer la valeur de sa ferme, en vue d'une association, ou d'une transmission.
- Être à jour des connaissances juridiques, fiscales et sociales nécessaires au pilotage économique de l'entreprise, notamment concernant l'appropriation de la réforme de la facturation électronique.
- Développer une capacité d'introspection, d'analyse et de réflexion sur la prise de décisions et les choix stratégiques

### Contenu détaillé :

- Présentation de la réforme de la facturation électronique et réflexion collective sur les enjeux de cette réforme dans la gestion stratégique de la ferme.
- Réaliser le bilan de sa campagne précédente pour mieux anticiper et piloter la(les) suivante(s).
- Être en mesure d'analyser son activité et son entreprise agricole, notamment d'un point de vue patrimonial. Comprendre les grandes masses qui composent le bilan, les principaux ratios d'analyse de ce dernier et leur signification.
- Être capable de mettre en perspective ces acquis dans une logique de transmissibilité de l'exploitation.

**Public visé:** Agricultrices, agriculteurs chefs d'exploitation, conjoint(e)s d'exploitation, cotisant(s) de solidarité de l'Aveyron et éventuellement des départements voisins

**Prérequis :** Avoir participé à la formation "apprendre à tenir sa comptabilité sur Istea"

**Conditions :** achat et utilisation du logiciel ISTEa

**Durée :** 2.5 jours + 4 h d'accompagnement individuel

**Date :** de Avril à Décembre

**Lieu :** rattaché au groupe géographique des stagiaires

**Tarif :** 527 euros + 200 euros d'accompagnement individuel finançables par VIVEA

**Référent de formation :** Florie CHAZE

**Formateur :** Noémie Reboul ou Cécile Lesieur ou Gaglione Adeline  
ou Florie Chaze ou Ingrid Lair

**Auto-évaluation en fin de formation pour déterminer le niveau des acquis**



# CYCLE DE FORMATION ANNUEL À LA COMPTABILITÉ ET À LA GESTION

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

**NEW!**

## Analyser et améliorer son efficacité et son bien-être au travail



### Objectifs:

- Savoir identifier ses difficultés, s'interroger sur son efficacité et son bien-être au travail.
- Savoir trouver les leviers d'amélioration en termes d'organisation du travail et de bien-être au travail.
- S'approprier les outils de suivi de l'efficacité de l'entreprise
- Être capable d'analyser, de suivre et d'engager des changements de pratiques pour améliorer son bien-être au travail.
- Savoir analyser les impacts économiques et organisationnels de ces améliorations

### Contenu détaillé :

- Savoir identifier ses difficultés et s'interroger sur son efficacité et son bien-être au travail.
- Apprendre à se situer dans un contexte mouvant en tant que chef d'entreprise agricole.
- Apprendre à être efficace dans l'organisation de la gestion administrative de son exploitation
- Être capable d'analyser son efficacité au regard de ses résultats économiques.
- Savoir évaluer la pertinence de mes outils de travail : coût, gain en bien-être et en efficacité.
- Savoir définir des scénarii possibles d'amélioration des conditions de travail et du bien-être soit en termes de mécanisation / d'outils administratifs ou de diminution de la charge de travail
- Être capable d'évaluer un changement de pratique en terme économique
- Être capable d'engager des changements de pratiques pour améliorer son bien-être au travail

**Public visé:** Agricultrices, agriculteurs chefs d'exploitation, conjoint(e)s d'exploitation, cotisant(s) de solidarité de l'Aveyron et éventuellement des départements voisins

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 2 jours + 4h d'accompagnement individuel

**Date :** de Septembre à Mars

**Lieu :** rattaché au groupe géographique des stagiaires

**Tarif :** 504 euros + 200 euros d'accompagnement individuel finançables par VIVEA

**Référent de formation :** Adeline GAGLIONE

**Formateur :** Noémie Reboul ou Cécile Lesieur ou Gaglione Adeline ou Florie Chaze ou Ingrid Lair

**Inscription avant le 15 Août**

**Auto-évaluation en fin de formation pour déterminer le niveau des acquis**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

# CYCLE DE FORMATION ANNUEL À LA COMPTABILITÉ ET À LA GESTION

SEPTEMBRE OU OCTOBRE



## Maîtriser l'évolution des outils de gestion de ma ferme dans le contexte de la facturation électronique



### Objectifs:

- Être capable de choisir ses outils de gestion de la facturation électronique : plateforme agréée, logiciel de facturation...
- Mettre en place une nouvelle organisation administrative afin de répondre aux nouvelles obligations fiscales

### Contenu détaillé :

- Identifier les plateformes agréées adaptée aux besoins des stagiaires
- Acquérir une méthodologie pour évaluer ses besoins en termes d'outils informatiques de gestion et les mettre en relation avec les propositions des plateformes
- Bien débiter son entrée dans la facturation électronique : savoir choisir et utiliser une plateforme agréée et l'optimiser.
- Être capable d'adapter l'organisation de la gestion administrative de son exploitation quant à la comptabilité et à la facturation électronique

**Public visé:** Agricultrices, agriculteurs chefs d'exploitation, conjoint(e)s d'exploitation, cotisant(s) de solidarité de l'Aveyron et éventuellement des départements voisins

**Prérequis :** Avoir participé à la formation "apprendre à tenir sa comptabilité sur Istea"

**Durée :** 1/2 journée

**Date :** Septembre ou Octobre

**Lieu :** rattaché au groupe géographique des stagiaires

**Tarif :** 80 euros finançables par Vivea

**Référent de formation :** Adeline Gaglione

**Formateur :** Noémie Reboul ou Cécile Lesieur ou Gaglione Adeline  
ou Florie Chaze ou Ingrid Lair

**Inscription avant le 15 Août**

**Auto-évaluation en fin de formation pour déterminer le niveau des acquis**



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

**Formations transversales:**



# CESSATION D'ACTIVITÉ, RETRAITE

NEW!

## Anticiper sa cessation d'activité, préparer sa retraite

**Descriptif :** La transmission des exploitations agricoles constitue un enjeu stratégique pour assurer le renouvellement des générations et la pérennité du tissu agricole régional. Aujourd'hui 42% des exploitants ont plus de 55 ans. La transmission d'une exploitation s'inscrit dans un processus long et demande à être anticipée, préparée. Cette formation s'adresse aux agriculteurs qui souhaitent préparer l'avenir en anticipant leur cessation et en se questionnant plus particulièrement leurs futurs revenus, leurs droits, les évolutions réglementaires et les solutions permettant d'anticiper sereinement leur départ en retraite, leur projet de vie et anticiper la transmission. Cette formation sera axée sur une transmission de connaissance théoriques et d'applications pratiques permettant aux participants d'échanger pour favoriser l'autonomie de réflexion, et l'autonomie de décision.

### Les objectifs :

- Les fondamentaux de la retraite : répartition et capitalisation ;
- Le fonctionnement du régime agricole (MSA) ; Les cotisations et les droits acquis ;
- La retraite de base et la retraite complémentaire ; Le calcul de la retraite ; Les conditions de départ ;
- Les leviers d'amélioration (rachat de trimestres, retraite progressive, cumul emploi-retraite, etc.) ;
- Les solutions de préparation retraite : assurance-vie, PER, contrats Madelin agricoles, diversification patrimoniale ;
- Les aspects fiscaux essentiels, fiscalité et protection du conjoint.

**Public visé:** Agricultrices, agriculteurs chefs d'exploitation, conjoint(e)s d'exploitation, cotisant(s) de solidarité de l'Aveyron et éventuellement des départements voisins

**Prérequis :** Aucun

**Conditions :** Aucune

**Durée :** 2 jours

**Date et lieu :** 9 et 10 Novembre 2026 La maison des paysans 12510 Olemps

**Tarif :** 504 euros finançables pas Vivea

Inscription avant le : 15 Octobre 2026

**Référent de formation :** Noémie REBOUL

**Formateur :** Mickaël SADOUN groupe BARRAT SDN

**Évaluation des acquis sur la base d'un quizz de fin de formation et taux de satisfaction de la formation**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



## Pour qu'embauche ne rime pas avec embûche : J1: Salarier les obligations administratives

### Descriptif

Beaucoup d'agriculteurs et agricultrices sont amenés à salarier sur leur ferme. L'embauche a un coût, induit des démarches administratives et implique le respect d'obligations en tant qu'employeur. Accueillir une personne dans une relation employeur/employé n'est pas inné.

L'AFOCG propose deux journées de formation pour mieux appréhender ces démarches, se sécuriser dans la gestion administrative de ses salariés et créer une relation efficace avec son salarié.

### Descriptif J1:

L'objectif général de cette formation est de permettre aux agriculteurs d'acquérir les compétences nécessaires à la compréhension de l'environnement réglementaire et administratif dans lequel s'inscrit l'embauche de salariés. Cette compréhension vise à leur permettre d'appliquer les règles du droit du travail avec davantage de sérénité et de sécuriser l'exercice de leur fonction d'employeur.

### Objectifs:

- Connaître les différentes étapes administratives liées à l'embauche
- Connaître le dispositif TESA
- Connaître les différents contrats de travail
- Connaître la convention collective des travailleurs agricoles
- Comprendre le calcul du salaire et des cotisations sociales



## Pour qu'embauche ne rime pas avec embûche : J2: Posture employé /employeur

### Descriptif J2

Parce qu'être employeur demande des compétences spécifiques, il est important de venir questionner son positionnement. Nous vous proposons de travailler sur cette relation employeur /employé afin d'être au clair avec vous même, savoir ce que vous attendez, qui vous souhaitez recruter et mettre en place une bonne relation avec votre/vos employé(s).

### Objectifs:

- Comprendre la posture employeur
- Comprendre la posture employé
- Comment recruter
- Comment accueillir mon employé
- Construire sa relation employé/employeur : déléguer, communiquer, recadrer.

**Public visé:** Agricultrices, agriculteurs chefs d'exploitation, conjoint(e)s d'exploitation, cotisant(s) de solidarité de l'Aveyron et éventuellement des départements voisins

**Prérequis :** aucun

**Conditions :** aucune

**Durée :** 2 jours + Appui individuel de 4h

**Date et lieu :** 13 Novembre et 19 Novembre à la maison des paysans Olemps

**Tarif :** 504 euros + 200 euros Appui individuel finançables par Vivea

**Référent de formation :** Florie Chaze

**Formateur :** Florie CHAZE et Adeline GAGLIONE

Inscription avant le 15 octobre 2026

**Évaluation sous forme de quizz en fin de formation pour déterminer le niveau des acquis et taux de satisfaction de la formation**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.





TAUX DE SATISFACTION 95%

## SUIVI POST INSTALLATION

### Range tes bottes, sors ton bloc note ! Faire le point sur mon installation agricole

**Descriptif :** après quelques années d'installation agricole, où j'en suis ? Est-ce que mes réalisations correspondent à mon projet initial ? Est-ce que mes chiffres correspondent à mon Plan d'Entreprise ? Est-ce que je peux améliorer mon organisation de travail ? Par quels moyens ?

#### Objectifs et contenu détaillé :

- Permettre une prise de recul sur son projet agricole
- Échanger avec d'autres agriculteurs et agricultrices sur les difficultés et les satisfactions liées au projet agricole
- Rappeler les engagements DJA et les modulations choisies
- Constater et expliquer les écarts entre les chiffres du Plan d'Entreprise, et les chiffres de la comptabilité réelle
- Se projeter dans les deux années à venir
- Comprendre et remplir le bilan mi-parcours , fin de parcours DJA.

**Public visé :** Agriculteurs et agricultrices de l'Aveyron et éventuellement des départements voisins, ayant déposé/obtenu une DJA entre le 01/01/2022 et le 31/12/2023

**Prérequis :** avoir obtenu la DJA

**Condition :** Au moins un exercice comptable clôturé et un deuxième en cours.

**Durée :** 1 jour

**Date et lieu :**

- lundi 23 novembre à Olemps
- vendredi 27 novembre à Vabbres l'Abbaye

**Tarif :** 252 euros finançables par Vivea

**Référente de formation :** Maïté Gerber (ADDEAR)

**Formatrice :** Cécile LESIEUR et Maïté GERBER (ADDEAR)

Inscription avant le 1<sup>er</sup> novembre 2026

#### Évaluation en fin de formation pour déterminer le niveau des acquis et taux de satisfaction de la formation

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



NOVEMBRE

## INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE FINANCEMENTS

Pour participer aux formations, l'inscription est obligatoire. Les formations sont ouvertes à tous les adhérents AFOCG 12. Certaines formations peuvent s'ouvrir aux non adhérents dans la mesure des places disponibles.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question au sujet des conditions d'accès ou tout aménagement de parcours merci de nous contacter. Si vous avez un besoin spécifique lié à un problème de santé, un handicap ou une gêne occasionnelle n'hésitez pas à en parler. Nous sommes là pour que la formation se passe au mieux pour tous les participants. Nous pourrions prendre en compte vos besoins et tenter de trouver ensemble des solutions pour y répondre. Vous pouvez contacter notre référent handicap Cécile Lesieur au 05 65 68 51 01.

Pour vous inscrire aux formations merci de nous adresser un mail, en mentionnant vos nom, prénom, téléphone, intitulé de la formation choisie à :

**[afocg.aveyron@interafocg.org](mailto:afocg.aveyron@interafocg.org)**

## FINANCEMENTS

Toutes ces formations peuvent être prises en charge par le fonds VIVEA dans la limite du plafond annuel de crédits à la formation de 2000 € pour les chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires, à jour de leurs cotisations VIVEA.



**Nous sommes engagés dans une démarche de qualité, certifiés Qualiopi et Qualicert depuis juillet 2024.**

L'Afocg s'engage à :

- Proposer des formations de qualité adaptées au public visé;
- Mettre à disposition des dispositifs d'accueil et supports pédagogiques adaptés à l'offre de formation (petits groupes, applications pratiques, démonstrations...);
- Favoriser la qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
- Informer le public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
- Proposer une évaluation de la formation et de la satisfaction des stagiaires.

## Conditions générales de formations

### •Public

Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation.

Les autres personnes peuvent prendre contact avec le responsable de stage (contact indiqué sur le catalogue) pour vérifier si leur participation est possible.

Des pré-requis sont éventuellement nécessaires et sont précisés dans le descriptif des formations.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

### •Organisation

Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiquées aux participants au moins 5 jours avant le démarrage de la formation.

Pour répondre aux disponibilités des agriculteurs, les journées démarrent généralement entre 9h et 10h et se terminent entre 16h et 18h. Dans certains cas, des horaires spécifiques sont proposés.

### •Coût des formations

La majorité des formations sont gratuites pour les stagiaires éligibles à VIVEA. Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme du stage.

### •Conditions particulières :

Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

### •Attestation

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage.

### •Annulation

En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas Les participants inscrits seront prévenus de l'annulation au plus tard 3 jours avec la date de réalisation.

### •Réclamation

Toute réclamation de stagiaire, portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation, doit être formulée au responsable de stage. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.

# Renseignements & inscriptions



Association aveyronnaise de formation collective à la  
comptabilité et à la gestion



LA MAISON DES PAYSAN.NES (la Mouline)  
147 côte d'Olemps 12510 OLEMPES



05 65 68 51 01



[afocg.aveyron@interafocg.org](mailto:afocg.aveyron@interafocg.org)



<https://interafocg.org/afocg12>